



Si la végétalisation des espaces publics, en général, et le fleurissement, en particulier, jouent un rôle primordial dans l'amélioration du cadre de vie et le sentiment de bien-être des citoyens, la question du «bien fleurir» doit impérativement être posée à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Un fleurissement mal conçu peut en effet engendrer plus de désagréments que de plusvalue. Alors, où, pourquoi et comment fleurir pour embellir les espaces publics, tout en rationalisant les pratiques d'entretien et en minimisant les coûts pour la collectivité ? Voici quelques pistes pour vous aider à bien concevoir votre fleurissement.

1. Réaliser un plan de fleurissement

Comme c'est le cas pour la mise en place de la gestion différenciée globale, un fleurissement cohérent est avant tout réfléchi, justifiable et passe par l'élaboration d'un plan de fleurissement, établi sur l'ensemble du territoire et définissant un classement des espaces à fleurir sur base d'une échelle d'entretien. A partir d'un plan de la commune, les gestionnaires devront identifier les zones à fleurir, le type d'aménagement à y installer (parterres, fleurissement hors-sol, pré fleuri...) et le type de végétation à privilégier. Différents critères seront pris en compte pour sélectionner un mode type de fleurissement : la nature et la fonction de l'espace à fleurir, le type d'usagers, la distance à parcourir pour l'entretien... Il ne s'agit absolument pas de bannir les variétés et techniques horticoles, mais bien de les éviter autant que possible, lorsque celles-ci ne se justifient pas.

Quelques exemples de zones à fleurir :

Retrouvez ci-dessous, classés par ordre décroissant d'entretien, différents espaces à fleurir :

- **Centre-ville** : Le fleurissement des différents espaces emblématiques que comporte le centre-ville (maison communale, monuments...) aura notamment une fonction touristique et de conservation du patrimoine et requerra une attention toute particulière de la part des gestionnaires. Ceux-ci veilleront à intégrer harmonieusement les plantations aux spécificités du patrimoine bâti. Certains espaces seront fleuris selon les saisons, les événements. La palette végétale employée au centre-ville sera donc généralement riche et variée et nécessitera souvent de nombreuses interventions des jardiniers.

- **Dans les quartiers d'habitation**, le gestionnaire veillera à choisir des plantes rustiques, robustes et nécessitant peu d'entretien, qu'il installera en pleine terre. Le fleurissement sera souvent un «plus» apporté par les vivaces et les arbustes à fleurs implantés.

Dans ces espaces résidentiels, le fleurissement pourra contribuer au maillage vert de la commune, tout en remplissant un rôle d'accompagnement de voirie, de prévention du désherbage (plantes couvre-sols aux pieds des arbres, par exemple)...





• **Entrées d'agglomération** : Parce qu'elles sont la première image que donne une commune à ses visiteurs, les entrées de villes/villages, mais aussi les sorties de gares, sont des zones où les gestionnaires veilleront à apporter un fleurissement soigné, qui reflétera l'attention que portent les autorités communales à bien accueillir leurs visiteurs.

En fonction du type d'usagers (piétons, voitures...), le fleurissement revêtira un caractère différent.

Ainsi, le long d'un axe routier, on privilégiera les végétaux volumineux, voire des ligneux florifères, pouvant être appréciés malgré une certaine vitesse, par rapport à une végétation tout en finesse. Une prairie fleurie, indigène de préférence (voir notre fiche consacrée aux prairies fleuries), pourra jouer ce rôle de «volume coloré» dans ce type d'espaces. Les plantations de ligneux au gabarit adapté (pour éviter un surcroît de travail de taille) et/ou de vivaces rustiques en pleine terre y seront également privilégiées, car elles limitent considérablement l'entretien le long de ces axes dangereux pour les jardiniers.

Aux sorties de gares, généralement minéralisées, le fleurissement hors-sol (bacs, suspensions) sera souvent la solution la plus adéquate. Ce type de fleurissement étant cependant très coûteux en termes de mise en œuvre et d'entretien, on veillera néanmoins à privilégier, dès que possible, les aménagements de pleine terre. Fréquentées par des usagers lents, ces zones pourront être fleuries avec des variétés aux formes plus délicates.

Temps de parcours nécessaires pour l'entretien

Les distances à parcourir entre les différents aménagements fleuris sont un point essentiel à prendre en compte dans le plan de fleurissement. Les gestionnaires peuvent perdre un temps précieux en trajets pour l'entretien de leurs aménagements fleuris, spécialement quand il s'agit de fleurissements hors-sols, qui doivent être très régulièrement entretenus. Si, pour éviter que les habitants des zones plus périphériques se sentent lésés, il est vivement conseillé de conserver, au sein de chaque entité de la commune, une certaine diversité dans les classes de fleurissement, il faudra cependant éviter de disperser le fleurissement aérien. Celui-ci est d'ailleurs loin de constituer l'unique solution pour fleurir des espaces considérés comme plus prestigieux, particulièrement dans les zones plus rurales.

• **Zones rurales** : Bien qu'éloignées du pôle d'attractivité qu'est le centre-ville, les zones rurales ne doivent toutefois pas être négligées, pour éviter tout sentiment d'abandon dans le chef des citoyens. Le fleurissement de chaque espace devra y être cependant justifié, pour éviter tout déplacement inutile, et prendra souvent un aspect plus rustique, pour s'intégrer harmonieusement au paysage. Il conviendra également de choisir systématiquement des espèces locales ou horticoles offrant une plus-value pour la biodiversité et contribuant au maillage écologique. Les prairies fleuries indigènes (voir notre fiche consacrée aux prairies fleuries), les alignements d'arbres, les haies libres composées d'arbustes à baies et mellifères seront donc des modes de fleurissement intéressants pour les zones rurales.



Erreurs à éviter

- Une des fonctions principales du fleurissement est la mise en valeur de l'espace. Le fleurissement attire inmanquablement le regard. On évitera donc de fleurir pour camoufler des éléments disgracieux (poubelles ...) qui n'en seront que plus vite remarqués.
- Les éléments hors-sol utilisés pour empêcher le stationnement ou organiser le trafic doivent également être évités, car ce sont autant d'éléments qu'il faudra régulièrement arroser. Le risque est alors grand d'en négliger l'entretien et, par conséquent, de laisser aux usagers une impression négative.



2. Choisir des espèces adaptées

Toutes les plantes ont des exigences plus ou moins fortes en termes de sol, d'ensoleillement, de climat... La réussite d'un projet de fleurissement dépendra dès lors des espèces choisies et de leur niveau d'adaptation aux conditions de l'endroit où elles seront installées. Un massif comportant des espèces qui ne se développent pas ou dépérissent provoquera l'effet inverse de l'embellissement recherché. Il faudra donc veiller à toujours planter la bonne plante au bon endroit. En faisant cela, les gestionnaires s'épargneront de longues heures de travail passées à arroser, remplacer les végétaux morts, amender le sol...

Trois critères doivent retenir l'attention lors du choix d'une plante : son adaptabilité au milieu, son intérêt écologique et son aspect esthétique (particulièrement pour le fleurissement des abords de la maison communale, par exemple).

Planter face au défi climatique :

Au vu du changement climatique en cours, les végétaux vont devoir affronter des instabilités plus grandes, marquées par épisodes pluvieux plus forts, des orages plus violents, et des périodes de canicule et de sécheresse plus nombreuses.

Le défi climatique va donc fortement solliciter le monde végétal pour tamponner ces excès, apporter de l'ombre, freiner les vents, fixer les sols, recycler l'eau et les nutriments du sol, conserver le carbone dans les sols, protéger et nourrir les animaux.

Il est donc essentiel d'ajuster dès aujourd'hui le choix de nos plantations afin que celles-ci soient adaptées à ces futures conditions.

Les vivaces, contrairement aux annuelles, sont pérennes. Certaines sont même persistantes et conservent leur feuillage pendant l'hiver. Mélangées avec des annuelles et bisannuelles, des plantes à bulbes et des rosiers, elles apportent une touche plus naturelle aux massifs, permettent la création de contrastes originaux de couleurs, de textures et de formes et contribuent à l'étalement du fleurissement dans le temps.

Une fois installées et bien enracinées, elles nécessitent peu de soins (moins gourmandes en eau, pas d'amendement nécessaire...). Les économies substantielles qu'elles permettent de réaliser sont d'autant plus grandes que les espèces choisies sont rustiques, bien adaptées à notre climat et au sol. Pour répondre à la demande de formes et couleurs variées, les horticulteurs ont créé, par sélection d'individus indigènes, des variétés qui remplacent judicieusement les plantes exotiques fréquemment installées dans les massifs ornementaux (ex : *Sambucus nigra* var. *black lace* qui fait illusion face aux érables japonais).

Attention aux plantes invasives !

Le projet AlterIAS a publié une brochure permettant de choisir des alternatives judicieuses et esthétiquement proches des plantes exotiques envahissantes. Le Centre Technique Horticole de Gembloux a également travaillé sur des parterres de démonstration, exclusivement constitués de plantes indigènes.

Solidago canadensis - invasive



Cotoneaster horizontalis - invasive



3. Fleurissement durable

Outre le choix des plantes utilisées pour le fleurissement, d'autres actions peuvent être mises en œuvre pour fleurir les espaces extérieurs dans une optique de développement durable.

Les gestionnaires veilleront à favoriser le retour des animaux auxiliaires, très utiles pour limiter les populations de ravageurs. Différents petits aménagements très simples peuvent être réalisés pour faciliter leur accueil sur le milieu. Ainsi, par exemple, un simple tas de bois et de branches servira de refuge pour le hérisson, grand amateur d'insectes en tout genre. Quelques nichoirs seront également les bienvenus pour attirer les oiseaux.

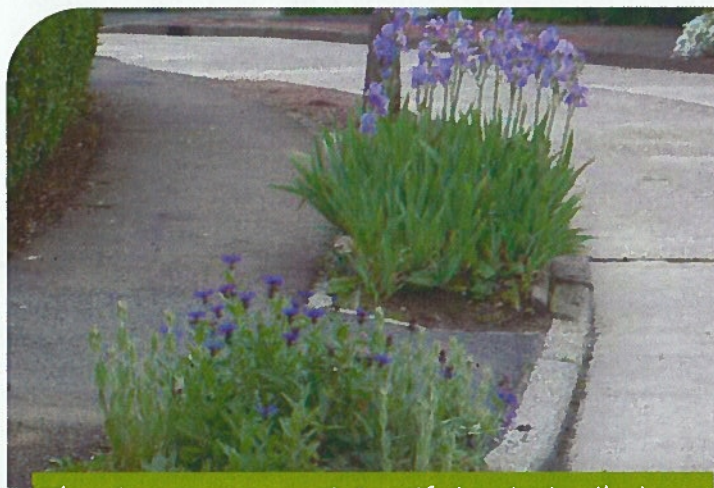
Pour éviter d'avoir à désherber dans les massifs, des méthodes préventives comme le paillage ou l'installation de plantes couvre-sols (voir nos fiches consacrées à ces deux techniques : Paillage et plantes couvre-sols, qui diminuent le besoin de désherbage, peuvent être facilement mises en œuvre. En outre, le paillage permettra de valoriser les déchets verts en les recyclant et d'apporter de l'amendement aux plantes.

Certaines communes ont également eu recours au fleurissement pour éviter la pousse de plantes non désirées dans les endroits problématiques, comme les pieds de murs. Dans ce cas, il faut être attentif à ne pas choisir des plantes dont le développement pourrait nuire au déplacement des piétons (voir photo ci-contre). La tolérance à la «mauvaise herbe» est devenue, depuis quelques temps, un sujet très sérieux dans certaines villes, qui ont fait le choix de laisser les «herbes folles» coloniser quelques endroits. En choisissant un mode de fleurissement permettant la pousse plus ou moins discrète de la végétation sauvage parmi ses massifs, le jardinier a un rôle essentiel à jouer dans l'acceptation de davantage de nature dans nos espaces publics.



4. Fleurissement participatif

De plus en plus de communes stimulent et/ou soutiennent les initiatives de fleurissement citoyen, particulièrement dans les zones résidentielles. Ces communes travaillent souvent par convention avec des comités de quartier (parfois spécialement créés pour l'occasion) et fournissent généralement plantes et matériel aux citoyens, en échange d'une garantie d'entretien. Ce mode de fleurissement a, parmi ses nombreux avantages, l'intérêt de sensibiliser les citoyens au travail des équipes communales et de leur permettre de se réapproprier l'espace public, pour un meilleur respect de celui-ci.



Fleurissement participatif de pieds d'arbres

Références et liens utiles

- Vers un fleurissement favorable aux insectes pollinisateurs – Collection Espaces verts n°2 – SPW Editions 2017
- Centre Technique Horticole (CTH). Parterre alternatif. <http://www.cthgx.be/parterre-alterias.pdf>
- Centre Technique Horticole (CTH). Jardin alternatif. <http://www.cthgx.be/jardin-alternatif-alterias.pdf>
- Brochure AlterIAS sur les alternatives aux invasives. <http://www.alterias.be/fr/liste-des-plantes-invasives-et-des-plantes-alternatives/les-plantes-alternatives>
- Les Cahiers du Fleurissement n°30, mai 2013. «Où fleurir pour un embellissement optimal ?»
- Les Cahiers du Fleurissement n°31, juin-juillet 2013. «Comment fleurir ? Donner du sens à une démarche de fleurissement»